# Amis de La Vie de l'Hérault (34) - Rencontre du 8 janvier 2025

**Thème**: En lien avec l'Université de Najac sur la S.S. de l'alimentation: présentation du Projet Alimentaire Territorial en Cœur d'Hérault, par K. Bousquet Présidente du CODEV et N. Barthe du CIVAM.

### Quelques définitions :

Pays Cœur d'Hérault: entité administrative de communautés de communes (depuis 1990, ajout à la loi d'aménagement du territoire) s'associant entre elles et formant une communauté d'intérêt - sous l'autorité du Préfet - pour l'aménagement des territoires ruraux. Le « Pays Cœur d'Hérault » se donne comme outil de gestion le SYDEL (Syndicat de Développement Local), qui inclut les élus des trois communautés de communes du Pays cœur d'Hérault plus des techniciens et des citoyens de la société civile regroupés au sein du CODEV \*.

Le Pays ne peut se développer qu'avec un CODEV. Le CODEV fait partie du SYDEL à part entière. Il a un Conseil d'administration dans lequel siègent régulièrement des citoyens volontaires désignés en Assemblée générale, et occasionnellement des élus. Il a aussi des commissions (alimentation, aménagement du territoire, santé...) où sont invités plus largement des membres de la population et à laquelle participent des élus, dans une dynamique de concertation habitants, élus, citoyens.

\*CODEV: Créé en 2002 et structuré en association depuis 2018, il est un organisme participatif qui représente les citoyens auprès des élus des trois Communautés de Communes du Pays Cœur d'Hérault.

**CIVAM**: Centre d'initiative pour valoriser l'agriculture et le milieu rural.

Né après-guerre pour l'éducation populaire engagé dans le durable et recentré ensuite dans l'accès à l'alimentation. Il existe plus de 20 groupes.

#### Intervention de C.:

Le CODEV est à l'origine du PAT (Projet Alimentaire Territorial), sur notre territoire Cœur d'Hérault.

Le PAT pose le problème du point de vue de l'agriculteur, du consommateur et du partage de l'eau. Dans notre région on ne se nourrit pas « qu'avec du vin » !

<u>Avoir à l'esprit</u> : dans le 34 on n'a que 5 jours d'autonomie alimentaire et seulement 2 j à MPL (Montpellier Méditerranée Métropole)

Le PAT: Projet Alimentaire Territorial repose sur 3 principes (3D)

- Démocratique
- Décloisonné : sortir des politiques en silo et des décloisonner les territoires
- Durable : mettre en place une agriculture durable

D'où l'accès au foncier, à l'eau, à l'alimentation pour tous, ce qui oblige à travailler avec les autres et à relocaliser une agriculture nourricière. Dans ce sens le CODEV crée du dialogue entre les acteurs... par exemple au travers de théâtres—Forum, le concours de RPH, autres.... Afin de mettre sur la table des sujets « chauds » » avec toutes les personnes concernées. Montpellier a accueilli les Assises Territoriales de l'Agroécologie (voir le site). Nantes est aussi concernée : que chaque commune puisse mettre à disposition — ou investir - au moins 1 ha. Des étudiants du Lycée agricole, vérifient les conditions d'accès à la parcelle l'accès à l'eau, la qualité des sols.... Ne pas oublier qu'une friche permet de refaire un sol.

**Echange** : on ne peut pas se réjouir ou se satisfaire de l'augmentation de l'aide alimentaire ni de la soutenance scolaire par les Associations.

Un sujet d'actualité : les repas à la cantine. Comment répondre à la demande publique ? Les élus trouvent le financement d'un rond-point ou une halle de sport et n'arrivent pas à trouver les fonds pour subventionner de 0,50 € le prix d'un repas pour mieux rémunérer les agriculteurs !

Souveraineté = échange et pas seulement se bloquer sur ses points forts dans notre coin.

#### Intervention de N.:

Constat : en France, on ne veut plus dépenser pour se nourrir

Projet de la Sécurité Sociale de l'Alimentation : née en 2018 suite à la réflexion des Ingénieurs Sans Frontières.

La SSA doit répondre à l'Universalité, doit être prise sur les cotisations sociales et financières. Repose sur une démocratie participative, dépensées dans des lieux conventionnés décidés par les citoyens du bassin.

Collectif avec les confédérations paysannes.

IL existe en France actuellement une centaine de structures qui testent et font du plaidoyer pour ce projet, selon une loi d'expérimentation (permet de déroger à certaines les lois en vigueur) qui assure la souplesse et tient compte de l'expérimentation.

## Expérimentation de la caisse alimentaire commune de MPL

Sont partenaires, le SCCF, VRAC, Cocagne, SIVAM... (4 villes concernées : MPL, Nantes, Lyon, Toulouse). Deux ingénieurs à plein temps travaillent pour un comité citoyen de 47 personnes très éclectiques. Apprentissage de la démocratie participative pendant 6 mois : où, quand, puis-je et avec quelle éthique ?

La Cagette - qui fait partie des épiceries conventionnées de la caisse alimentaire commune de MPL – fonctionne actuellement avec 400 adhérents dont la cotisation mensuelle, selon les moyens, varie de 1 à 250 €. Chaque adhérent obtient en échange une allocation alimentaire équivalente à 100 € mais en monnaie dématérialisée (100 Mona) et utilisable dans un réseau de commerces conventionnés. Cette allocation est aujourd'hui payée à 50% par les allocataires et à 50% par les fondations et la ville.

Un GI2E vient de se créer afin de poursuivre pendant 5 ans encore l'expérimentation à MPL. En recherchant plus d'adhérents et en augmentant la qualité des produits. Création d'une maison de l'alimentation.

**Echange** : attention au manque de confiance dans l'intelligence des personnes adhérentes ! Il faut partir de la volonté de chacun qui produit un effet boule de neige. Chaque expérience est unique. IL faut être dans le changement, accueillir ce qui vient.

Le modèle de fonctionnement est celui de la démocratie participative c'est-à-dire chaque individu a le même poids et en vaut un autre.

#### Que peut-on faire?

- On ne part pas seul : rester solidaire entre nous
- Dénoncer les excès : par exemple le Repas des Ainés coûte très cher alors que la majorité de ces personnes pourrait se payer ce divertissement !

Alors que le Banquet participatif d'Aspiran a été organisé avec et par les élus, les parents d'élèves, l'épicerie et les producteurs.

- Se questionner : comment vous vous alimentez ?
- Partir d'un élément concret où les gens se sont parlé et ont des choses à proposer et les rendre publiques.